

# entreprises fluviales de France

TOURISME FLUVIAL

Le cri d'alarme des entreprises

**Constitué très majoritairement de PME-TPE (90 %), le secteur du tourisme fluvial, traverse la plus grave crise de son histoire avec une fréquentation moyenne en baisse de 75 %, selon la récente enquête réalisée par Entreprises Fluviales de France (E2F) auprès de ses adhérents.**

Loin de l'engouement et de l'attractivité qu'il suscitait avant la crise dans des villes comme Paris, Lyon, Strasbourg ou Bordeaux, le secteur a vu voler en éclat ses espoirs de reprise pour l'été. Au plus haut de la période estivale, les bateaux d'Ile-de-France ont vu leur fréquentation maximale atteindre 19 % de la fréquentation habituelle ; en Région elle a atteint au mieux 29 %.

Pire encore, l'absence totale de visibilité sur le retour des touristes, conduit depuis fin août à un nouveau report de réservations... sine die. 70 % des voyages jusqu'à la fin de l'année sont annulés pour les opérateurs parisiens ; 67 % en région... Et 100 % d'annulations pour le seul segment des paquebots pour la saison en cours dont une partie seulement reportée sur 2021.

Les compagnies leaders du secteur ont tout simplement décidé de suspendre leur activité jusqu'au printemps 2021, constatant qu'elles perdraient moins d'argent à rester portes closes que de continuer à accueillir les trop rares clients qui se présentent.

Si les mesures d'activité partielle, d'exonérations de charges, d'exonération de loyers et les prêts garantis par l'Etat ont joué leur rôle efficacement jusque-là (91 % des opérateurs de tourisme fluvial ont eu recours aux mesures de soutien de l'État ; 78 % à l'activité partielle), les chefs d'entreprises annoncent une bombe à retardement (69,6 % des opérateurs craignent pour l'emploi d'ici à la fin de l'année ; 25 % envisagent une cession de leurs actifs).

Nombreux sont ceux qui ne seront pas en mesure de rembourser les PGE ou de payer leurs loyers si des mesures qu'ils qualifient de « survie » ne sont pas prises très rapidement dans le secteur du tourisme. Le sujet le plus critique concerne la question de l'activité partielle, objet d'annonces répétées et le plus souvent contradictoires de la part des Pouvoirs Publics.

**Avec un poids économique de 1,3 milliard d'euros, 6 100 emplois directs en France et 15,6 millions de journées-passagers\*, le tourisme fluvial est un secteur clé de l'offre touristique française qui s'inscrit pleinement dans les aspirations du tourisme durable (paquebot fluvial, bateau promenade/restauration, péniche hôtel, bateau évènementiel/privatif).**

**Au-delà de la relance, c'est à leur survie que les acteurs du transport fluvial en appellent en cohésion totale avec la filière du tourisme.**

\*Bateau de location et plaisance privée comprise.